

Février 2022

Co-construisons une politique salariale **plus juste et plus équitable**

* **DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS EN CHIFFRES !**

Michelin vient d'annoncer des résultats exceptionnels dans un contexte économique mouvementé. Trois chiffres sont à retenir :

2.96 MDS €

LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL EST DE 2.96 MILLIARDS POUR L'ANNÉE 2021.

1.8 MD €

LE RÉSULTAT NET DÙ EST DE 1.8 MILLIARD D'EUROS, SOIT UNE HAUSSE DE 1 220 MILLIONS D'EUROS EN 2021.

16.3 %

LA CROISSANCE DES VENTES EST DE 16.3%, SOIT 23 795 MILLIONS D'EUROS EN 2021.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'investissement sans faille de tous les salariés qui a permis à Michelin de se renforcer tout au long de la crise sanitaire. Nous avons TOUS contribué à ces excellents résultats. SUD a rappelé à la Direction de l'entreprise, ces derniers mois, que les salariés qui ne pouvaient pas télétravailler ont continué leur activité, dans une marche des plus dégradée. Les négociations annuelles obligatoires 2022 devaient donc prendre en compte cet élément, sans oublier le contexte inflationniste qui fragilise de plus en plus les salariés, en particulier les premiers niveaux de rémunération.

Synthèse

AUGMENTATION DE SALAIRE

	Agent	Collaborateur	Cadre
Augmentation Générale (AG)	2,00%	-	-
Budget Augmentation Individuelle (AI)	0,70%	1,90%	1,80%
Prime d'Ancienneté (PA)	0,90%	0,90%	-
Cours d'Année (CA)	0,15%	0,30%	0,60%
Budget Total	3,75%	3,10%	2,40%

ALIGNEMENT DES SALAIRES MÉDIANS DE CHAQUE NRI À 100 % DE LA MÉDIANE MARCHÉ DE RÉFÉRENCE DE L'ANNÉE 2022

Budget mesure d'alignement des salaires médians	-	0,40%	0,85%
-------------------------------------------------	---	-------	-------

SOIT :

Budget Global	3,75%	3,50%	3,25%
----------------------	--------------	--------------	--------------

Bilan des différentes actions de SUD Michelin

DEPUIS LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

6 ET 13 DÉCEMBRE 2021

Réunions du Comité de Suivi Central (SUD - CGC - CFDT)
Face à la flambée de l'inflation, SUD propose de préparer les négociations annuelles obligatoires dans le cadre de la co-construction et de porter une attention particulière aux plus faibles rémunérations.

15 DÉCEMBRE 2021

Courrier de SUD sur une demande de priorisation des premiers niveaux de rémunération lors des N.A.O.

17 DÉCEMBRE 2021

S. BALMARY, Directrice des Relations Sociales France répond favorablement à cette demande.

21 DÉCEMBRE 2021

Actions de SUD à l'usine des Gravanches pour une rémunération variable plus juste.
Prime de 350 € obtenue pour tous les salariés et engagement de co-construire une rémunération variable plus robuste en termes de redistribution.

JANVIER 2022

Pétition SUD signée par plus de 4 000 salariés.

13 JANVIER 2022

Journée d'action SUD Michelin dans tous les sites français pour montrer notre détermination avant de débiter les NAO.

19 ET 20 JANVIER 2022

Négociations Annuelles Obligatoires.

25 JANVIER 2022

SUD se porte signataire de l'accord mais revendique d'aller plus loin dans le cadre de la politique salariale globale et insiste sur d'autres points.

En résumé, SUD souhaite une refonte de la politique de rémunération globale de Michelin. Nous devons passer à la vitesse supérieure sur un sujet prioritaire pour TOUS et qui n'avance pas !

14 FÉVRIER 2022

La Direction propose au Comité de Suivi Central de travailler dans le cadre de la co-construction sur la politique salariale globale à partir d'un diagnostic partagé au cours de l'année 2022. SUD Michelin a rappelé les différents points urgents à traiter :



- Bonus inéquitable entre les catégories où la surperformance des résultats du Groupe n'est pas prise en compte pour le bonus équipe ou RVA des agents.
- Évolution des augmentations générales pour toutes les catégories.
- Mise en place d'une prime de transport.
- Frais professionnels (prime indemnisant la contrainte liée aux déplacements).
- Attractivité des parcours de carrière (coefficients).

SUD restera mobilisé au cours de cette année 2022 pour avancer collectivement vers une politique de rémunération plus équitable et qui prend véritablement en compte pour tous la surperformance financière du Groupe ! Michelin s'engage chaque année sur un taux de redistribution de son bénéfice pour ses actionnaires, il doit procéder de la même façon avec ses salariés !

15 FÉVRIER 2022

Annnonce du versement d'une prime du dispositif Macron de 600 € à tous les salariés. Pour SUD, le montant est trop loin de nos revendications et n'est pas en adéquation avec les résultats du Groupe. SUD Michelin demande un rendez-vous avec Nour BOUHASSOUN, Directeur de l'Europe du Sud pour échanger sur notre diagnostic de la politique de rémunération mais aussi sur le manque d'attractivité de nombreux postes chez Michelin.

**Une prime de 600 €
par salarié
notoirement
insuffisante.**

Info de dernière minute

Lors des NAO, SUD avait dénoncé l'impact négatif sur la RVA des salariés malades ou écartés par le COVID. Michelin vient d'annoncer que tous les arrêts liés au COVID en janvier 2022 seront neutralisés pour le calcul de la rémunération variable agents !